



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
Séance du 14 avril 2026

87 élus présents (103 en exercice, 14 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

**SYNDICAT MIXTE SYMBIO : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION AU COMITÉ SYNDICAL
(2026/49C/5.3.3)**

Mulhouse Alsace Agglomération est représentée au sein d'établissements publics de coopération intercommunale et de syndicats mixtes ainsi que le prévoient leurs statuts.

Créée en 1998, le syndicat mixte du Bioscope dit SYMBIO avait été constitué par la Région Alsace et le Département du Haut Rhin pour développer en Alsace un parc d'animations et de loisirs sur le thème de la vie et de la santé, représentant un projet global de développement touristique, éducatif, culturel, économique et social à l'échelle de l'Alsace et du Rhin Supérieur.

Ce parc d'animations et de loisirs, dénommé Bioscope, avait fait l'objet d'une délégation de service public qui a été résiliée en raison de la non-atteinte des objectifs d'équilibre économique et financier. Le Parc a été fermé définitivement en septembre 2012. L'ensemble du patrimoine constitutif du Bioscope étant revenu au SYMBIO, ce dernier disposait de l'entière maîtrise du site totalement aménagé.

Le SYMBIO a donc souhaité mener à bien un redéploiement du site qui soit à la fois :

- en phase avec les politiques publiques portées par les collectivités locales,
- respectueux du site et de son environnement paysager,
- complémentaire avec l'Écomusée d'Alsace, situé à proximité.

L'objet du SYMBIO consiste en la mise en valeur du site par son aménagement, sa gestion, son entretien et son animation et s'étend à la mise en œuvre, la gestion des équipements et aménagements, actuels ou futurs, présents sur le site. C'est ainsi qu'en 2014, un nouveau parc de loisirs dédié au Petit Prince a ouvert ses portes en lieu et place du Bioscope.

En 2023, les statuts du SYMBIO et plus particulièrement son objet, ont été modifiés en conséquence pour lui permettre d'accomplir ce projet. Depuis cette dernière modification statutaire, la Région Grand Est s'est substituée à la Région Alsace au sein du syndicat mixte. Depuis 1er janvier 2021, la Collectivité européenne d'Alsace s'est également substituée au Département du Haut-Rhin au sein du syndicat mixte.

Le syndicat mixte SYMBIO compte 1 groupement adhérent et deux personnes morales de droit public pour un total de 12 délégués :

- Mulhouse Alsace Agglomération (2 délégués),
- Région Grand Est (5 délégués),
- Collectivité européenne d'Alsace (5 délégués).

Mulhouse Alsace Agglomération adhérent au syndicat, il convient donc de désigner des représentants au sein du comité syndical du SYMBIO.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération procède à la désignation de ses représentants, à savoir :

SYMBIO	2 titulaires	Jean-Philippe VONESCH Christophe TORANELLI
	2 suppléants	Catherine MATHIEU-BECHT Anne-Catherine GOETZ

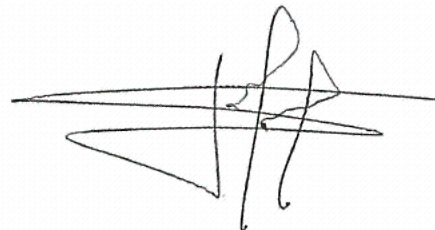
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance



Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président



Fabian JORDAN